



A PROPOS

La cession des droits concerne les droits d'auteur et se définit par une autorisation écrite permettant l'utilisation d'une photo dans des conditions spécifiques. En France, tout photographe possède des droits sur ses images, définis par le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Les droits moraux · non cessibles, garantissant le respect du nom et de l'œuvre de l'auteur

Ces droits protègent le nom et l'intégrité de l'œuvre, restent toujours à l'auteur et doivent être respectés, même si la photo est publiée. Si vous diffusez une photo, que ce soit pour un usage privé ou professionnel, vous devez mentionner le nom du photographe. Utiliser une image sans accord ni crédit est illégal et nécessite une régularisation.

Les droits patrimoniaux · cessibles, permettant l'exploitation commerciale d'une photographie.

Ils sont cédés uniquement par le photographe via un contrat écrit, précisant les droits cédés (usage commercial, promotionnel, édition, etc.), la durée et le lieu d'exploitation, les supports et quantités prévues (web, tirages, etc.). La cession est toujours payante et ne supprime pas l'obligation de créditer l'auteur. Le terme "libre de droits" n'existe pas légalement en France, tout ce qui n'est pas expressément cédé par l'auteur reste sa propriété.

En cas de non-respect des droits moraux (par exemple utilisation des photos sans crédit d'auteur), ou l'utilisation frauduleuse des photographies (en cas d'usage non autorisé, vol de photos, "contrefaçon"), des poursuites seront engagées. Pour d'autres tarifs, contacter le photographe. En cas de litige, abus ou délits, les Barèmes de l'UPP (Union des Photographes Professionnels) feront foi.

Par défaut, les cessions de droits sont valables en France pour une durée de 5 ans à compter de la signature du contrat, sauf mention contraire. Les tarifs des formules Communication, Impact et Prestige sont indicatifs et peuvent varier en fonction des spécificités du projet (type de diffusion, volume, durée d'utilisation, etc.).

🔍 EN RÉSUMÉ

- > **Le crédit photographique est obligatoire pour toute utilisation d'une photographie**
- > L'auteur de la photographie est toujours propriétaire de l'original = droits moraux
- > Une cession de droits est nécessaire pour chaque usage spécifique.
- > Modifier ou dénaturer une photo sans accord de l'auteur est interdit.
- > La rémunération en droit d'auteur est distincte de la rémunération de la prise de vues
- > Toute utilisation non autorisée peut entraîner des poursuites pour contrefaçon.



Formule Visibilité

Droits d'utilisation pour des usages numériques basiques et petits supports de communication.

- **Usage numérique** : site internet vitrine, réseaux sociaux, newsletters, présentations internes, diaporamas (hors vente en ligne et hors achat d'espace publicitaire).
- **Éditions** : brochures internes, dossiers de presse, affichage interne.
- **Formats** : jusqu'au format 30x40cm (A3) ou jusqu'à 1000 exemplaires

Reportage d'une heure	750€ HT
Reportage d'une demi-journée	1000€ HT
Reportage d'une journée	1250€ HT

Formule Communication

Droits pour des usages, incluant des supports institutionnels et de communication interne.

- **Usage numérique** : projections d'images, bornes interactives, diffusion institutionnelle, site e-commerce et boutiques en ligne (hors achat d'espace publicitaire),
- **Éditions** : éditions non vendues : affiches, catalogues, flyers, PLV
- **Formats** : jusqu'au format 60x80 cm (A1) ou jusqu'à 5000 exemplaires

Reportage d'une demi-journée	1750€ HT
Reportage d'une journée	2250€ HT

Formule Impact

Droits d'usage commercial, publicitaire et grand format pour un impact visuel plus fort.

- **Usage numérique** : site de vente en ligne, usage publicitaire digital, bannières, annonces sponsorisées.
- **Éditions** : éditions vendues, calendriers, magazines avec achat d'espace publicitaire, catalogues, publicités, affichage publicitaire dans les espaces publics (métro, mobilier urbain)
- **Formats** : jusqu'au format 240x300cm ou jusqu'à 10000 exemplaires

Reportage d'une demi-journée	3500€ HT
Reportage d'une journée	4500€ HT

Formule Prestige

Droits mondiaux pour une utilisation sans contrainte et étendue à tous supports.

- **Usage numérique** : Usage mondial, sans limite de supports numériques.
- **Éditions** : livres, calendriers, objets promotionnels, packaging commercial.
- **Formats** : sans limite de format et de quantité

Reportage d'une demi-journée	sur devis
Reportage d'une journée	sur devis